

Réunion du Bureau du Collège des Présidents de District du 2 décembre 2020 en visioconférence

Objet : Evolution du protocole de reprise des activités dans les installations sportives.

Présents : Marc Debarbat, Dr. Vincent Nolorgues, Didier Anselme, Jean Lapeyre, Pierre Samsonoff, Dr. Emmanuel Orhant, Dr. Jean-François Chapellier, Laurent Vaichère, Eve Friedrich, Présidents de District

Ouverture de la réunion :

Marc Debarbat

La FFF subit les vagues des décisions du gouvernement.
Seules les notes remises par la FFF doivent faire foi.

Pierre Samsonoff

Reprise des pratiquants majeurs à l'identique des mineurs suivant protocole sanitaire et donc sans contact et sans opposition, conformément à la note du 1^{er} décembre de la FFF.
L'usage des vestiaires et installations reste soumis aux autorisations des propriétaires (collectivités)

Pas d'information pour le moment pour la date de reprise des rencontres.

Pour les activités en salle, pas d'information pour le moment.

Un communiqué de synthèse de la FFF sur ces modalités de reprise sera envoyé dans tous les centres de gestion, accompagné du protocole sanitaire.

Compétitions

Un groupe de travail a remis ses conclusions sur la reprise des compétitions.
Les conclusions devront être validées par la LFA et la FFF et le protocole sera envoyé aux centres de gestion après l'AG de la LFA du 11 décembre 2020.

Propagation du virus

Certaines études officielles démontrent que ce n'est pas sur le terrain que le virus se transmet, ni par le ballon, mais lors des transports ou moments de convivialité ou dans les vestiaires.
Cela pourrait aider à favoriser la reprise des compétitions.

Report de l'AG fédérale

Cela est dû au report de l'AG de nombreuses Liges et de Districts et donc l'absence de nombreux délégués
Egalement à la difficulté d'établir un budget (problèmes Mediapro/ LFP et reports de matchs de l'équipe de France).

Pour l'AG électorale, il n'y aura pas de modification par rapport à l'AG électorale précédente (LFA et FFF) pour les dépôts de listes

Information à passer

Les élections des délégués aux AG de Ligue doivent être précédées d'un acte de candidature obligatoirement. Bien respecter les procédures réglementaires envoyées par la Direction juridique aux centres de gestion.

Coupe de France

Aucune information crédible pour le moment

La priorité reste au maintien de la coupe de France et l'étude reste en cours pour la Gambardella et la Coupe de France féminine.

Divers

Un questionnaire sur l'intérêt d'une nouvelle licence « volontaire » a été adressé à tous les Districts.

Merci à la large majorité qui a répondu.